

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire spécifique > Mettre en œuvre les compétences de coaching dans l'accompagnement des collaborateurs en entreprise

← Retour à la recherche

Mettre en œuvre les compétences de coaching dans l'accompagnement des collaborateurs en entreprise

Code de la fiche :
RS6990

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche ? Aide en ligne

L'essentiel

 Code(s) NSF	315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
 Formacode(s)	32150 : Coaching entreprise 32142 : Management participatif 32025 : Stratégie entreprise 32139 : Management situationnel
 Date d'échéance de l'enregistrement	18-12-2029

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Validation de la certification ou de l'habilitation

Secteur d'activité

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'info

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
AKOTE	83761075700028	-	https://akote.fr/ecole/

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le marché du coaching, en croissance continue, reflète une demande accrue pour des compétences d'accompagnement visant à renforcer le leadership, la gestion du changement et la performance collective.

En effet, l'évolution des pratiques managériales, la montée en puissance du travail hybride et les défis posés par les transformations organisationnelles constantes, les entreprises recherchent des solutions d'accompagnement sur mesure pour améliorer la performance, l'engagement et le bien-être de leurs collaborateurs. Le coaching prend, ainsi, une place de plus en plus importante dans le monde professionnel.

Cette certification permet de soutenir les entreprises dans leurs transitions majeures et les aider à atteindre leurs objectifs dans un environnement de plus en plus complexe, en formant les professionnels: coach internes, consultants, formateurs, facilitateurs, RH et managers au coaching.

Compétences attestées :

Analyser la demande de coaching en recueillant les informations sur le contexte, le besoin des donneurs d'ordre et en menant des entretiens exploratoires avec les parties prenantes afin d'identifier les besoins d'accompagnement/problématiques du coaché.

Contractualiser le coaching avec le coaché et l'entreprise en définissant les objectifs, les rôles, les indicateurs de progrès et les règles de fonctionnement et en précisant ses principes déontologiques pour assurer un cadre de sécurité à toutes les parties prenantes.

Mettre en place durant les séances d'accompagnement un espace de réflexion, d'expression et d'expérimentation pour le coaché, en utilisant les outils et techniques adaptés et en adoptant la posture adéquate et en tenant compte des handicaps potentiels afin de créer un levier de changement chez lui.

Accompagner le coaché dans la connaissance de son cadre de référence, de ses blocages et motivations, en utilisant des techniques diverses (questionnement, reformulation, jeux de rôles, approches métaphoriques, etc) pour qu'il trouve ses propres solutions de façon autonome.

Définir les modalités de mise en œuvre des décisions du coaché en tenant compte de son handicap éventuel, en analysant avec lui les impacts possibles, en débriefant des effets produits de ses actions et interactions et en valorisant ses progrès (permissions - protections) pour qu'il atteigne ses objectifs de développement professionnel et élargisse ses marges de manœuvre.

Conduire une évaluation de l'accompagnement avec le coaché, en faisant un bilan à mi et fin de parcours, (éventuellement lors d'une réunion tripartite), centré sur l'atteinte de ses objectifs et ouvrant vers de nouvelles perspectives de développement professionnel pour ancrer ses apprentissages.

Analyser son coaching en tenant compte des feedbacks des coachés, des organisations et en participant à des supervisions afin d'améliorer en continu sa pratique professionnelle.

Modalités d'évaluation :

Soutenance orale d'un rapport d'activité rédigé

Mise en situation d'un entretien de coaching

Validation de la certification ou de l'habilitation

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences :

/

Le cas échéant, durée de validité en années :

Si durée limitée, modalités de renouvellement :

Possibilité de validation partielle :

Non

Secteur d'activité

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Afin d'accéder au dispositif de formation menant à la certification « Mettre en œuvre les compétences de coaching dans l'accompagnement des collaborateurs en entreprise », le candidat doit justifier :

Un niveau 6 à minima

10 ans d'expérience professionnelle dont une expérience de management ou d'accompagnement ou d'animation de collectif

Des motivations pour une activité d'accompagnement cohérente avec le projet professionnel

Les prérequis sont analysés à travers deux entretiens individuels réalisés par la responsable pédagogique et un membre de l'équipe pédagogique.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage		X	-	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury, composé de 4 membres externes qui doivent justifier de plus 10 ans d'expérience dans le coaching auprès de grandes ou moyennes entreprises de secteurs diversifiés. Ils ont à leur actif plus de 500 heures de coaching (niveau requis pour avoir une certification de coach confirmé de type ICF) et une expérience de management d'au moins 5 ans en entreprise.	19-12-2024
En contrat de professionnalisation		X	-	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience		X	-	-

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Date de décision	18-12-2024
Durée de l'enregistrement en années	5
Date d'échéance de l'enregistrement	18-12-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	17-06-2030

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés par reconnaissance de l'expérience professionnelle
2023	9	-

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://akote.fr/ecole/parcours-pedagogiques/>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RS6190</u>	Mettre en oeuvre les compétences de coaching dans l'accompagnement des collaborateurs en entreprise

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation